«Intervention de Jean-Marie Bockel à l'Assemblée parlementair Conseil de l'Europe »

?????Intervention de Jean-Marie Bockel à l'Assemblée parlementaire de l'Europe

Jean Marie BOCKEL, membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sénateur du ministre, est intervenu en séance lors de la session ordinaire sur plusieurs sujets.

A l'occasion de l'examen du rapport sur le respect des obligations et engagements de l'Azerbaïdjan, adopté par l'As BOCKEL a rappelé que le conflit avec l'Arménie, qui continue de maintenir plus de 10 % de la population azérie en situation de tensions récurrentes dans la région, constituaient de véritables freins à l'enracinement de la démocratie dans le pays.

Tout en reconnaissant que des progrès restaient à accomplir en matière d'État de droit et de protection des droits de l'Ho investissements consentis par Bakou dans le domaine économique, qui contribuent au bien-être de la population en permettan nombre d'infrastructures modernisées (hôpitaux, écoles, etc.).

Concernant le rapport sur le suivi de la question des prisonniers politiques en Azerbaïdjan, il a mis en garde contre la te constat trop négatif et déformé sur ce pays, qui irait à l'encontre même des conclusions contenus dans le rapport de suivi.

Pour conclure, il a appelé à ne pas mettre au ban du Conseil de l'Europe ce pays tant l'idéal démocratique devrait pouvoir années à venir, et a exprimé des réserves quant au projet de résolution présenté, qui n'a finalement pas été adopté par l'Assemb

Enfin, dans le cadre de l'examen du rapport sur la situation humanitaire dans les régions touchées par la guerre en Russie, Jean-Marie BOCKEL, qui a assisté récemment aux élections législatives géorgiennes en tant qu'observateur du Co revenu sur la situation humanitaire. Celle-ci demeure toujours dramatique pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur prop le long de la ligne de démarcation administrative.

Il a insisté sur la nécessité de maintenir un dialogue politique au plus haut niveau. « *Je souhaite que le Conseil de l'Europe puis et organise un dialogue régulier entre les parties en présence. J'invite également les délégations géorgienne et russe de cette As à ce dialogue, en tant que représentants de peuples* », a-t-il conclu.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE